



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

TOUT COMPRENDRE

L'éolien



CLÉS POUR AGIR





L'ÉOLIEN, AU CŒUR DE NOTRE MIX ÉNERGÉTIQUE

P. 04

EN QUOI L'ÉOLIEN EST ESSENTIEL EN FRANCE ?

P. 06

COMMENT FONCTIONNE UNE ÉOLIENNE ?

P. 09

POURQUOI UNE ÉOLIENNE NE TOURNE PAS TOUT LE TEMPS ?

P. 11

UNE ÉOLIENNE FAIT-ELLE DU BRUIT ?

P. 13

QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES EN FIN DE VIE ?

P. 14

Y A-T-IL DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ?

P. 15

POURQUOI INSTALLE-T-ON DES ÉOLIENNES EN MER ?

P. 16

INSTALLER DES ÉOLIENNES : QUEL COÛT ET QUEL BÉNÉFICE ?

P. 18

PROJET DE PARC ÉOLIEN : COMMENT ÇA MARCHE ?

P. 19

EN TANT QUE CITOYEN, COMMENT S'INVESTIR ?

P. 23



L'ÉOLIEN, L'ÉLECTRICITÉ DE DEMAIN

Le développement des énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, est indispensable pour lutter contre le dérèglement climatique et répondre aux besoins croissants en électricité (augmentation des véhicules électriques, des pompes à chaleur pour le chauffage...). Avec en ligne de mire, une production d'énergie renouvelable et des approvisionnements garantis à moyen et long termes.

Le développement maîtrisé et responsable de l'éolien en France implique que l'implantation d'un parc ne soit plus subie mais bien voulue par les territoires. Les projets éoliens, en mer comme sur terre, sont examinés avec la plus grande exigence afin de préserver la biodiversité, le patrimoine et la qualité de vie des riverains.

De nombreuses mesures visent à encourager les collectivités et les citoyens à participer davantage aux décisions et donc à mieux maîtriser le développement des énergies renouvelables, dont l'éolien, sur leurs territoires. Depuis février 2022, les porteurs de projet doivent obligatoirement solliciter l'avis du maire, puis répondre de façon motivée aux observations qu'il peut formuler. La constitution d'un comité de projet permet d'informer les citoyens très en amont et régulièrement sur le développement du projet.

2/3 DE NOTRE CONSOMMATION d'énergie finale reposent encore sur **LE PÉTROLE ET LE GAZ**

La demande d'électricité augmente :
+ 20 % D'ICI 2035
+ 40 % À 50 % D'ICI 2050

Source : prévisions RTE.



EN SAVOIR +



Consulter la fiche « 10 mesures pour un développement maîtrisé et responsable de l'éolien »



Ce document est édité par l'ADEME | 20, avenue du Grésillé | 49000 Angers

Conception graphique : bearideas - Rédaction : ADEME - Illustrations : Claire Lanoë - Photos : Couverture : Roland Bourguet ; Page 6 : © Thomaslerchphoto/Fotolia ; page 8 : © Arnaud Bouissou/Terra ; page 10 : © altitudedrone/Fotolia ; page 12 : © Jacques Ternero/Shutterstock ; page 14 : © Zhmurchak/Shutterstock ; page 16 : © Chungking/Fotolia ; page 20 : © ako photography/Shutterstock ; page 21 : © morane/Fotolia - Impression : L'Artésienne

L'ÉOLIEN, AU CŒUR DU MIX ÉNERGÉTIQUE

Depuis quelques années, la production d'électricité grâce aux éoliennes est en plein développement en France et dans le monde.

L'ÉOLIEN EN FRANCE, C'EST :

11,3 % de l'électricité produite en 2023*

la **2^e** source d'électricité renouvelable la plus utilisée (34,5 %) après l'énergie hydraulique (41,5 %)*

en 2030, l'éolien devrait représenter plus de **20 %** de notre production électrique

* Source : RTE, bilan électrique 2023.

LA FRANCE DÉTIENT

le **1^{er}** gisement européen pour l'éolien terrestre

le **2^e** gisement européen pour l'éolien terrestre et en mer (après les îles Britanniques)

L'ÉOLIEN REPRÉSENTE

900 entreprises

28 000 emplois en France en 2022

Source : Observatoire de l'éolien 2023 – France Renouvelables.



1 éolienne de 3 MW

≈ **1500** foyers alimentés en électricité*

* Consommation moyenne d'un foyer estimée à 4200 kWh par an

40 parcs éoliens issus de projets citoyens en France

Source : Énergie partagée.



EN QUOI L'ÉOLIEN EST ESSENTIEL EN FRANCE ?

UNE COMPOSANTE CLÉ DE NOTRE BOUQUET ÉLECTRIQUE

En France, l'électricité produite par des énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire, méthanisation...) complète la production d'électricité des centrales nucléaires et des centrales à combustibles fossiles. Toutes ces énergies composent le bouquet électrique français.

Avec les autres énergies renouvelables, l'énergie éolienne contribue à sécuriser la production d'électricité. Cette diversification du mix énergétique est un facteur de sécurité : nous ne dépendons pas d'une seule énergie.

L'éolien favorise tout particulièrement notre indépendance énergétique et la stabilisation des prix : contrairement aux centrales thermiques à combustible nucléaire ou fossiles (gaz, fioul, charbon), nul besoin d'importer du combustible pour faire fonctionner une éolienne.

L'ÉOLIEN REPRÉSENTE : 11,3 % DE NOTRE PRODUCTION ÉLECTRIQUE, soit en moyenne l'équivalent de **2 H 30/JOUR** d'électricité

Source : RTE, Bilan électrique 2023.

L'énergie éolienne alimente le réseau qui apporte l'électricité dans tous les foyers français.

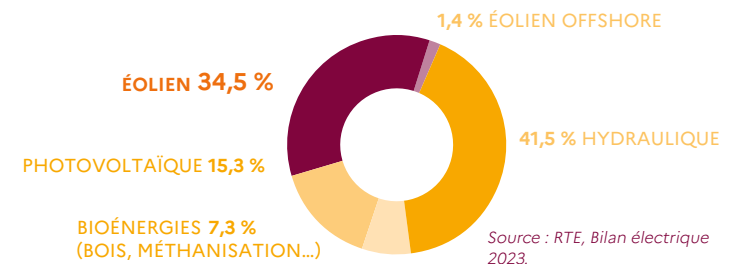
L'énergie éolienne est précieuse, notamment en hiver, quand les besoins électriques pour le chauffage sont importants. À cette saison, les vents sont fréquents et permettent de produire de l'électricité au moment où les foyers en ont le plus besoin. Le surplus de production électrique peut aussi être exporté vers des pays voisins et pourra prochainement être stocké dans des batteries ou sous forme d'hydrogène mais aussi de gaz de synthèse.

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN FRANCE

19,3 % en 2021
40 % en 2030

(Objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte)

Répartition de l'électricité renouvelable produite en France



UNE SOLUTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'énergie éolienne permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. En effet, la production d'électricité éolienne se substitue majoritairement à celle des centrales fonctionnant au fioul, au gaz et au charbon.

22 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ÉVITÉES en 2020 grâce à la production éolienne et photovoltaïque

Source : RTE, note de précision sur les bilans CO₂.

EN 2050, L'ÉOLIEN SOURCE N° 1 D'ÉLECTRICITÉ ?

En 2050, l'énergie éolienne (terrestre et en mer) pourrait devenir la première source d'électricité en France, devant l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie hydraulique.

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE pourrait permettre d'atteindre entre **72 % ET 97 % D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE** en France en 2050

Source : ADEME, Transitions 2050, 2022.

DES EMPLOIS CRÉÉS PARTOUT EN FRANCE

Bureaux d'études, fabricants de composants d'éoliennes, entreprises chargées de l'assemblage ou encore de l'installation (génie civil) et du raccordement de parcs éoliens, de leur exploitation et de leur démantèlement... La filière éolienne a permis de créer des emplois directs et indirects sur tout le territoire français, avec des spécificités par région.

Les emplois industriels et de génie civil sont concentrés dans les bassins industriels historiques : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Occitanie, Hauts-de-France, Île-de-France et Pays de la Loire, en particulier pour l'éolien en mer. Les autres catégories d'emplois (services, développeurs, bureaux d'études) sont réparties de manière plus diversifiée, avec une prédominance pour l'Île-de-France, les Hauts-de-France, les Pays de la Loire, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

SPÉCIALITÉ FRANÇAISE : LA FABRICATION DES COMPOSANTS D'ÉOLIENNES

Bien qu'il n'y ait pas de grand fabricant d'éoliennes terrestres français (turbinier qui conçoit et assemble les machines), une industrie éolienne française existe pourtant. Elle est spécialisée dans la fabrication et l'assemblage des composants intermédiaires des éoliennes (mâts, pales, générateurs...). Son activité est à 80 % tournée vers l'exportation.

En outre, à Saint-Nazaire, à Cherbourg et au Havre, les industriels General Electric, LM Wind et Siemens Gamesa ont construit des usines permettant de fournir en nacelles et en pales les premiers parcs éoliens en mer français.

La filière éolienne a permis le développement d'emplois très spécialisés.



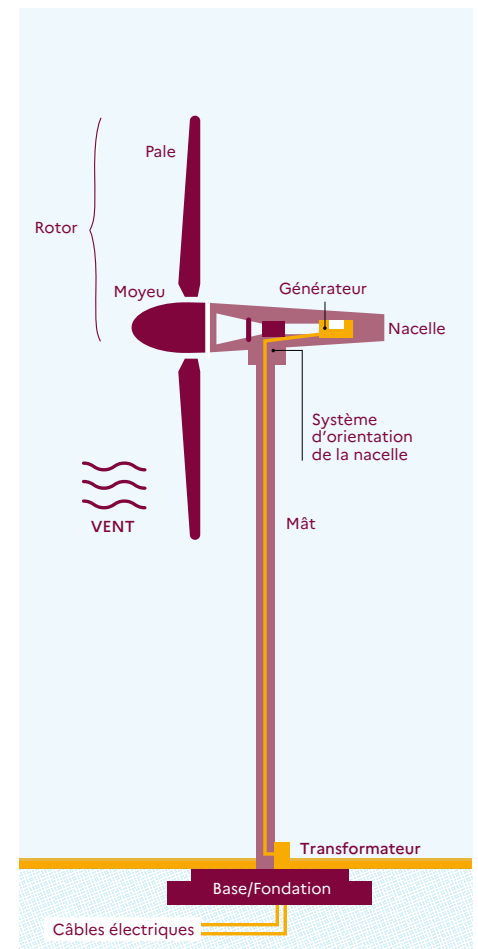
COMMENT FONCTIONNE UNE ÉOLIENNE ?

TRANSFORMER LA FORCE DU VENT EN ÉLECTRICITÉ

Les éoliennes fonctionnent à des vitesses de vent généralement comprises entre 10 et 90 km/h. Un système permet d'orienter la nacelle afin que le rotor soit toujours face au vent.

Les pales de l'éolienne captent la force du vent et font tourner un axe (le rotor) de 10 à 25 tours par minute. L'énergie mécanique ainsi créée est transformée en énergie électrique par un générateur situé à l'intérieur de l'éolienne, dans la nacelle. Cette électricité est ensuite convertie pour être injectée dans le réseau électrique par des câbles sous-terrains.

Composition d'une éolienne



ENCORE PLUS PERFORMANTES, LES « ÉOLIENNES TOILÉES »

Les éoliennes toilées disposent d'un rotor de plus grand diamètre et de pales plus longues qui balayent une plus grande surface. Elles captent ainsi des vents plus faibles et produisent annuellement plus d'électricité qu'une éolienne non toilée à puissance égale sur un même site.



EFFICACITÉ ET PUISSANCE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

La puissance est la quantité d'énergie produite ou transmise en une seconde. Les éoliennes terrestres actuellement installées ont une puissance maximale de 2 à 5 MW, ce qui correspond donc à la quantité maximale d'énergie qu'elles peuvent produire en une seconde, lorsque le vent est suffisamment fort. Si le vent est plus faible, la puissance fournie sera moindre.

La puissance maximale n'est donc pas un très bon indicateur pour évaluer la performance d'une éolienne. **Ce qui compte avant tout, c'est la quantité totale d'énergie électrique produite en une année.** La force, la fréquence et la régularité des vents sont des facteurs essentiels pour que l'installation d'une éolienne soit intéressante, quelle que soit sa taille.

INDISPENSABLE : LE BALISAGE LUMINEUX

Du fait de leur hauteur, les éoliennes doivent être visibles par les avions afin d'éviter toute collision. Elles sont ainsi équipées de dispositifs lumineux qui émettent des flashes réguliers, à éclat blanc le jour et à éclat rouge la nuit. La réglementation s'est assouplie depuis février 2019 : le balisage clignotant étant la principale source de nuisance évoquée par les riverains, plusieurs expérimentations sont en cours de finalisation pour proposer des solutions moins impactantes.



DES SOLUTIONS POUR LIMITER LES NUISANCES

Suite à des tests menés par l'aviation civile et militaire, deux solutions sont progressivement déployées sur le parc éolien français.

- Orienter les faisceaux lumineux vers le ciel pour qu'ils soient moins visibles au sol : suite à une expérimentation concluante, les exploitants qui le souhaitent peuvent en équiper les mâts de leurs éoliennes depuis 2022.
- N'allumer les lumières qu'à l'approche d'un avion : déjà expérimentée en Allemagne ou aux États-Unis, cette solution sera bientôt testée sur le parc de Sources de la Loire en Ardèche et pourrait être progressivement généralisée à partir de l'été 2023.



3 POURQUOI UNE ÉOLIENNE NE TOURNE PAS TOUT LE TEMPS ?

UN VENT ABSENT, TROP FAIBLE OU TROP FORT

Un vent inférieur à 10 km/h est insuffisant pour faire démarrer et tourner une éolienne. À l'inverse, un vent trop fort entraîne son arrêt, de manière à éviter tout risque de casse des équipements et minimiser leur usure. Ces arrêts pour cause de vents forts sont peu fréquents en France métropolitaine et sont souvent automatisés : ils ne dépassent pas 10 jours par an et par éolienne.

Pendant sa période de fonctionnement, une éolienne tourne à différentes vitesses en fonction de la force plus ou moins importante du vent. En un an, elle produit autant d'électricité

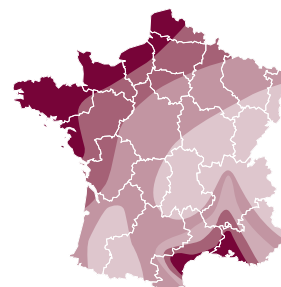
que si elle avait tourné 25 % du temps à puissance maximale en moyenne (ce chiffre était de 26,35 % en 2020). C'est ce qu'on appelle le facteur de charge ou le taux de charge.

La France peut être découpée en plusieurs zones géographiques avec des régimes de vent différents. Lorsque le vent est faible dans une zone, il peut rester élevé dans une autre. Les zones terrestres régulièrement et fortement ventées se situent sur la façade ouest du pays, de la Vendée au Pas-de-Calais, en vallée du Rhône et sur la côte languedocienne.

Les nouvelles éoliennes plus performantes, dites « toilées », peuvent être installées sur des sites aux vitesses de vent plus faibles. Les améliorations technologiques actuelles et à venir vont permettre de valoriser une plus grande part de la ressource en vent de la France.

Les éoliennes sont quasiment toutes installées **SUR DES SITES AUX VITESSES DE VENT SUPÉRIEURES À 20 KM/H**

Le gisement éolien (hors Corse et DOM) en km/h



	VITESSE DU VENT*				
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
Bocages denses, bois, banlieues	< 12,6	12,6 - 16,2	16,2 - 18	18 - 21,6	> 21,6
Rase campagne, obstacles épars	< 12,6	16,2 - 19,8	19,8 - 23,4	23,4 - 27	> 27
Prairies plates, quelques buissons	< 18	18 - 21,6	21,6 - 25,2	25,2 - 30,6	> 30,6
Lacs, mer	< 19,8	19,8 - 25,2	25,2 - 28,8	28,8 - 32,4	> 32,4
Crêtes, collines	< 25,2	25,2 - 30,6	30,6 - 36	36 - 41,4	> 41,4

*50 mètres au-dessus du sol en fonction de la topographie.



Les opérations de maintenance impliquent l'arrêt momentané des éoliennes.

LA MAINTENANCE

Une éolienne peut être mise volontairement à l'arrêt pendant de courtes périodes pour réaliser des opérations de maintenance. Cette indisponibilité ne représente que 5 jours par an environ, soit 1,5 % du temps de production/ de marche.

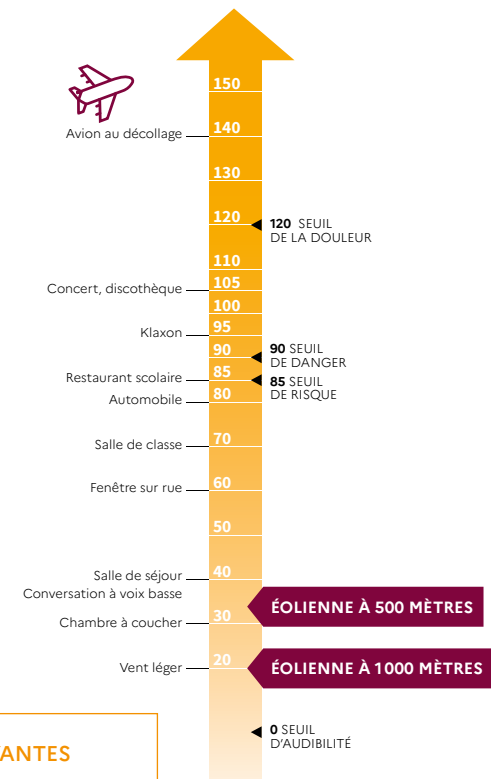


Une éolienne produit de l'électricité **75 % À 95 % DU TEMPS** en moyenne

4 UNE ÉOLIENNE FAIT-ELLE DU BRUIT ?

Les éoliennes émettent un bruit de fond, principalement des basses fréquences entre 20 Hz et 100 Hz. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales. À 500 mètres de distance (distance minimale entre une éolienne et une habitation), il est généralement inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse. **Les éoliennes sont aussi à l'origine d'infrasons.** Les campagnes de mesures de bruit réalisées par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) montrent que ces infrasons sont émis à des niveaux trop faibles pour constituer une gêne et encore moins un danger. À titre de comparaison, les infrasons émis par notre organisme (battements cardiaques ou respiration) et transmis à notre oreille interne sont plus intenses que ceux émis par les éoliennes.

Où se situe une éolienne dans l'échelle du bruit ? en dB(A)



DES MACHINES DE MOINS EN MOINS BRUYANTES

Les éoliennes font l'objet de perfectionnements techniques constants : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle. Depuis peu, un nouveau système en forme de peigne est installé au bout des pales pour réduire le bruit des éoliennes. Appelé « système de serration », il atténue les turbulences du vent à l'arrière des pales, ce qui réduit le bruit aérodynamique.

5 QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES EN FIN DE VIE ?

DÉMANTÈLEMENT ET RECYCLAGE

L'acier, le béton, le cuivre et l'aluminium sont recyclables à 100 %. Les pales, constituées de composite associant résine et fibres de verre ou carbone, sont plus difficiles à recycler. Des travaux de recherche sont conduits pour améliorer leur conception et leur valorisation. Parmi les solutions en cours d'optimisation : utiliser le composite comme combustible en cimenterie, le broyer et l'incorporer dans des produits BTP (matériaux de construction du bâtiment) ou encore récupérer les fibres de carbone par décomposition chimique à très haute température (pyrolyse).

Matériaux contenus dans une éolienne

90 % D'ACIER ET BÉTON
6 % DE RÉSINE ET FIBRES DE VERRE OU DE CARBONE
(contenues dans les pales)
3 % DE CUIVRE ET ALUMINIUM

20 À 25 ANS
DURÉE DE VIE
moyenne d'une éolienne

Les aimants permanents, très peu utilisés dans l'éolien terrestre, mais utilisés dans la majorité des éoliennes en mer, contiennent des terres rares (moins de 0,001 % du poids de l'éolienne). Des études sont actuellement menées pour :

- diminuer la quantité de terres rares utilisées (une éolienne installée au Danemark en février 2019 utilise déjà un principe permettant d'en utiliser 100 fois moins) ;
- les remplacer par d'autres matériaux, comme la ferrite ;
- les recycler et éviter ainsi l'extraction de terres rares vierges.

6 Y A-T-IL DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ?

UN DANGER MAÎTRISÉ POUR LES OISEAUX ET LES CHAUVES-SOURIS

Avant d'implanter un parc éolien, des études sont réalisées pour analyser le comportement des oiseaux et des chauves-souris. Ce comportement est pris en compte pour définir la zone d'implantation des éoliennes. L'installation doit se faire hors des couloirs de migration ou des zones sensibles pour les oiseaux nicheurs, comme les zones de nidification. Il existe par ailleurs des systèmes qui arrêtent ou ralentissent la rotation des éoliennes en période de forte activité des chauves-souris (comme le système Chirotech par exemple). En 2024, un observatoire national des énergies renouvelables terrestres et de la biodiversité a été créé avec l'appui de l'Office Français de la Biodiversité et l'ADEME, pour évaluer l'impact de ces systèmes et l'efficacité des dispositifs d'évitement, de réduction ou de compensation sur la biodiversité, les sols et les paysages.



UN SUIVI SYSTÉMATIQUE DES CHAUVES-SOURIS ET DES OISEAUX

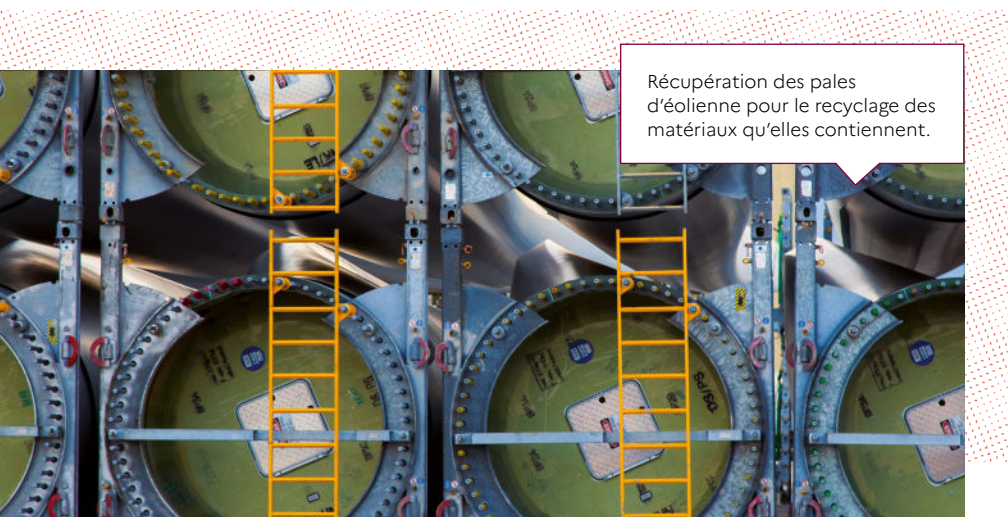
Tous les parcs éoliens font l'objet d'un suivi régulier de la mortalité de ces espèces. Des travaux sont actuellement menés par l'ADEME en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Muséum National d'Histoire Naturelle afin de réduire encore le taux de mortalité des oiseaux et des chauves-souris.

LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES AU CŒUR DES ATTENTIONS

Les paysages naturels sont déjà largement modifiés par l'urbanisation, les routes, les industries... Avant d'installer un parc éolien, les développeurs tiennent compte des particularités du territoire et de l'avis des populations et des collectivités pour que les éoliennes s'intègrent dans le paysage, comme d'autres infrastructures nécessaires (lignes électriques, châteaux d'eau...).

Les organismes chargés de la protection du patrimoine, de la nature et/ou de l'architecture sont généralement consultés en amont de la demande d'autorisation par les porteurs de projets.

Pour faciliter le travail des experts, des développeurs et des collectivités, et rendre plus concret le lien entre énergie et paysage, l'École nationale supérieure de paysage, avec le soutien de l'ADEME, propose l'« Imagier Paysage-énergie » : www.ecole-paysage.fr.



Récupération des pales d'éolienne pour le recyclage des matériaux qu'elles contiennent.



POURQUOI INSTALLE-T-ON DES ÉOLIENNES EN MER ?

ELLES PRODUISENT PLUS D'ÉLECTRICITÉ QUE LES ÉOLIENNES À TERRE

En mer, les vents sont plus forts et plus réguliers. Les éoliennes qui y sont installées sont plus grandes et plus puissantes. Leur production annuelle d'énergie est donc bien plus importante que celle des éoliennes terrestres.

Autre avantage : les contraintes n'étant pas les mêmes que sur terre (éloignement des habitations, impact limité sur le paysage, moins de conflits d'usage...), des parcs de plus grande taille, avec un plus grand nombre d'éoliennes, peuvent être déployés.

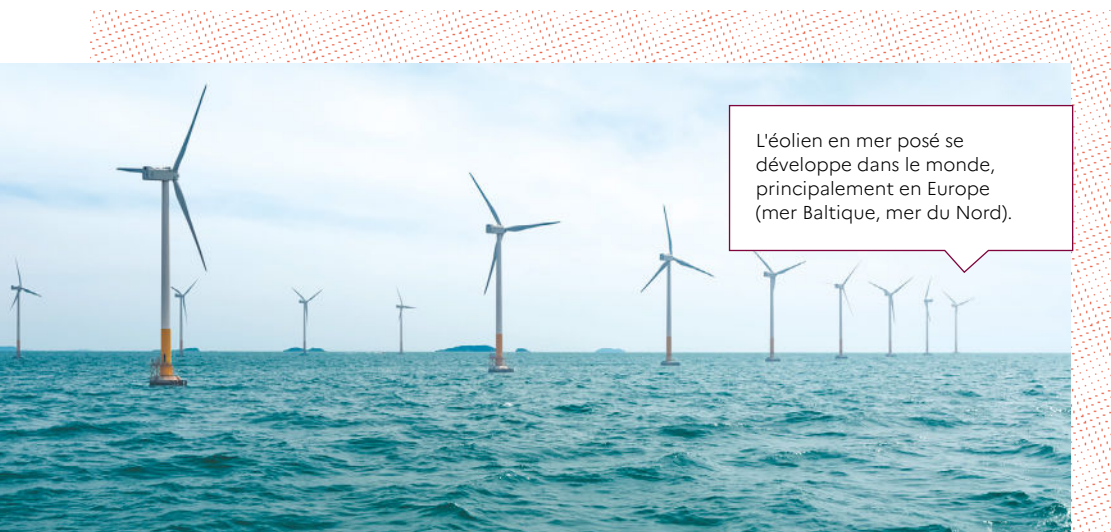
En revanche, leur installation est plus complexe, compte tenu des fonds marins et des conditions météorologiques plus rigoureuses que sur terre (vagues, vents violents et corro-

sion). Leur installation, comme les matériaux utilisés pour garantir leur résistance, sont donc plus coûteux qu'à terre.

Les parcs éoliens en mer ont aussi besoin de zones portuaires à proximité pour y construire les gros composants (fondations, mâts...), y pré-assembler les éoliennes, transporter tous les composants du parc sur le site mais également pour en assurer la maintenance.



LA PUISSANCE d'une éolienne en mer est de **6 à 10 MW**, voire plus de **15 MW** contre **2 à 4 MW** pour une éolienne terrestre



L'éolien en mer posé se développe dans le monde, principalement en Europe (mer Baltique, mer du Nord).

PLUSIEURS PARCS ÉOLIENS EN PROJET EN FRANCE

La France dispose d'une façade maritime étendue et bien ventée.

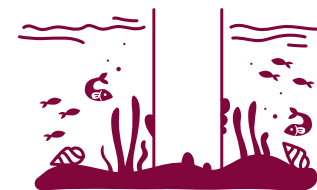
3 premiers parcs éoliens français en mer français fonctionnent (Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Fécamp).

7 autres parcs sont en cours de développement ou de construction (Courseulles-sur-Mer, Dieppe-Le Tréport, île d'Yeu et Noirmoutier, Dunquerque, Centre Manche 1 et 2, Oléron).

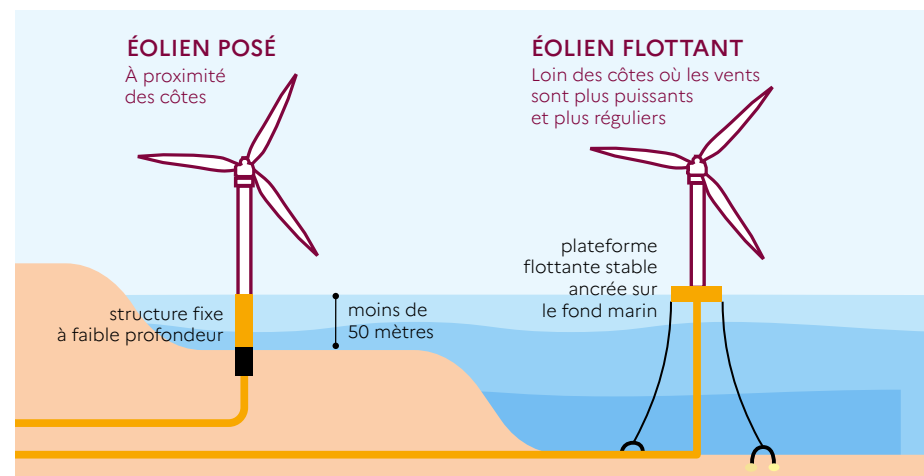
La planification des futurs parcs éoliens en mer est en cours avec un objectif affiché par l'État de 18 GW en 2035 et 45 GW à horizon 2050.

S'agissant des éoliennes flottantes, la phase d'expérimentation en conditions réelles s'est concrétisée avec un premier prototype de 2 MW qui a été installé en 2018 au large du Croisic, permettant de démontrer la faisabilité de cette technologie. Trois fermes pilotes d'éoliennes flottantes sont aussi en phase de construction pour une mise en service prévue en 2024-2025 en Méditerranée (Leucate-Le Barcarès, Gruissan, Port-Saint-Louis-du-Rhône). Le premier appel d'offres commercial en Sud Bretagne de 250 MW a été attribué en 2024 et un second a été lancé en Méditerranée pour 2 parcs de 250 MW.

QUELS IMPACTS SUR LES ANIMAUX MARINS ?



Les parcs éoliens en mer étant moins nombreux et plus récents que les parcs éoliens terrestres, les impacts sur les mammifères marins, les poissons et les oiseaux sont encore difficiles à quantifier. En revanche, l'existence d'un effet de « récif artificiel », favorable à la reproduction des poissons et des mollusques, a été très nettement observée sur des parcs installés depuis plusieurs années au Danemark et au Royaume-Uni.





INSTALLER DES ÉOLIENNES : QUEL COÛT ET QUEL BÉNÉFICE ?

UNE ÉNERGIE DE PLUS EN PLUS COMPÉTITIVE

Pour accompagner le développement de la filière éolienne et permettre la baisse des coûts, l'État a mis en place un système de soutien à la production d'électricité éolienne. **L'éolien devient aujourd'hui de plus en plus compétitif** : en Europe, certains parcs éoliens offshore ne sont plus subventionnés.

Le coût de l'éolien terrestre se rapproche ainsi du coût de l'électricité produite par les centrales nucléaires déjà installées, de l'ordre de 60 €/MWh*. À titre de comparaison, le prix de l'électricité sur le marché européen était en moyenne de 97 €/MWh en 2023**.

* Source : Commission de Régulation de l'Énergie, 2023.

** Source: RTE, Bilan électrique 2023.

DES SOURCES DE REVENUS AU NIVEAU LOCAL

Les taxes dues par les exploitants des parcs éoliens génèrent des recettes fiscales au niveau local, comme toute activité économique implantée sur un territoire.

Une éolienne terrestre rapporte ainsi de 10 000 € à 12 000 € par an et par MW installé aux collectivités territoriales environnantes. Pour un parc de 5 éoliennes de 2 MW chacune, c'est un gain de 100 000 € à 120 000 € par an pour les collectivités.

**PRODUIRE 1 MWh À TERRE
COÛTE AUJOURD'HUI ENTRE
70 ET 90 €/MWh**

Après une baisse des coûts de production de 25 % en 5 ans, compte-tenu de l'inflation et de l'évolution du coût des matières premières, ils ont connu dernièrement une augmentation, comme l'ensemble des autres filières de production industrielle et s'établissent aujourd'hui entre 70 et 90 €/MWh.

Ce montant tient compte de l'ensemble des coûts, depuis l'achat des éoliennes jusqu'à leur démantèlement en fin de vie après une vingtaine d'années de fonctionnement.

Les propriétaires fonciers (agriculteurs par exemple) touchent de 2 000 € à 3 000 € par an et par MW pour une éolienne implantée sur leur terrain.



**10 000 € à
12 000 €**
de recettes par an
et par MW installé



PROJET DE PARC ÉOLIEN : COMMENT ÇA MARCHE ?

LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

L'installation d'un parc éolien implique les porteurs de projet, les élus locaux (maires, conseillers municipaux), les pouvoirs publics et les citoyens. La durée totale d'un projet est

variable (au minimum 4 ans et jusqu'à 10 ans) suivant les caractéristiques locales et le degré d'adhésion des populations concernées.

Les 5 principales étapes d'un projet éolien



Identification d'une zone avec un potentiel

- Recherche d'un site favorable
- Analyse des contraintes
- Présentation au conseil municipal



Développement du projet et analyse des impacts

- Mesures des vents
- Études d'impacts et de paysage
- Choix du site final et des machines



Demande de l'autorisation environnementale unique

- Consultation des communes
- Enquête publique
- Dépôt du dossier de demande
- Délivrance de l'autorisation par l'autorité environnementale



Préparation du chantier

- Montage juridique et financier
- Demande d'autorisation de raccordement au réseau



Construction et mise en service du parc éolien

3 à 6 mois

au moins 1 an

9 à 12 mois

6 à 12 mois

6 à 12 mois



RECHERCHE D'UN SITE FAVORABLE

Le porteur de projet de parc éolien réalise des études de préféabilité pour identifier des sites potentiels, en veillant à ce qu'ils soient :

- **suffisamment ventés** : dans l'idéal, les vents doivent être réguliers et suffisamment forts, sans trop de turbulences, tout au long de l'année ;
- **éloignés d'au moins 500 mètres de l'habitation la plus proche** ;
- **faciles à relier au réseau électrique haute ou moyenne tension** ;
- **faciles d'accès** ;
- **d'une taille suffisante** pour accueillir le projet.

Les sites choisis doivent répondre à des réglementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité. Ils ne peuvent pas être :

- situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés...);

- une contrainte pour les zones militaires (présence de radars), les zones de passage d'avions en basse altitude ;

- installés dans des zones de conservation de la biodiversité.

Une consultation en amont des communes concernées est importante afin de les impliquer dans la définition du projet.

UNE CARTOGRAPHIE DES ZONES LES PLUS PROPICES

Les collectivités locales, préfets, régions et services décentralisés de l'État établissent actuellement une cartographie des zones propices au développement de l'éolien. Élaborée en concertation avec les habitants, tout en tenant compte des contraintes réglementaires en matière culturelle, militaire et de préservation de la biodiversité, elle permettra de savoir précisément où implanter un parc éolien.

MESURES DU VENT ET ANALYSES D'IMPACTS

Des mâts de mesure de la vitesse et de l'orientation du vent sont installés pour connaître précisément le gisement de vent sur une année.

En parallèle, une étude permet d'analyser les impacts et les risques liés aux interactions des éoliennes avec les paysages, la sécurité, la santé, les radars, la faune et la flore. Il faut ici tenir compte d'une réglementation stricte.

L'ÉTUDE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE, CŒUR DE L'ÉTUDE D'IMPACTS

Cette étude est réalisée pour tenir compte des spécificités du territoire et intégrer au mieux le parc éolien au paysage. Des paysagistes indépendants sont sollicités et des simulations visuelles sont réalisées depuis des points de vue précis pour déterminer les emplacements les moins impactants.



Le vent est mesuré grâce à un capteur qui enregistre des données pendant au moins une année.

CONSULTATION DES POPULATIONS ET DES ÉLUS LOCAUX

La participation des élus est essentielle. Ils peuvent aider le développeur du parc éolien à mieux apprécier les enjeux paysagers par leur connaissance du terrain. Ils sont un relais incontournable pour diffuser de l'information aux habitants et proposer des lieux de concertation. Ils participent activement au choix du site parmi les différentes zones proposées.

Toutes les pièces du dossier et notamment les éléments de l'étude d'impacts sont mis à disposition des citoyens. Ils peuvent demander des explications et donner leur avis sur le projet avant la fin de l'instruction de la demande

d'autorisation environnementale unique (voir page suivante).

Des réunions de présentation et de concertation sont fréquemment organisées avec les habitants vivant dans un rayon de 6 km autour du site d'implantation retenu. Le Préfet peut exiger que d'autres communes proches soient également incluses dans le périmètre de la consultation.

Lors de l'enquête publique, un commissaire enquêteur recueille l'avis de tous les citoyens qui souhaitent le donner.

L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Construire un parc contenant au moins une éolienne d'une hauteur supérieure ou égale à 50 mètres (hauteur du sol à la nacelle) implique d'obtenir un ensemble d'autorisations administratives délivrées par le Préfet. Les éoliennes de grande taille font en effet partie des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Il s'agit d'une catégorie d'installations soumises à une réglementation stricte et précise.

Les autorisations concernent plusieurs législations avec différents types de contraintes : le code de l'environnement, le code forestier, le code de l'énergie, le code des transports, le code de la défense et le code du patrimoine.

L'AUTORISATION DE RACCORDEMENT

Après avoir obtenu l'autorisation environnementale unique, le porteur de projet doit demander une autorisation de raccordement au réseau électrique. Cette période d'attente est généralement utilisée pour préparer le chantier et finaliser le montage financier et juridique du projet. On peut alors passer à la construction du parc.

Depuis début 2017, l'ensemble des autorisations nécessaires ont été regroupées au sein d'une « autorisation environnementale unique ». Ceci permet de simplifier les procédures administratives sans diminuer les exigences de la réglementation : l'ensemble des demandes d'autorisations sont déposées et traitées en une seule fois plutôt que séparément.

L'objectif de cette autorisation est de s'assurer que le projet ne créera pas d'impacts et de risques importants pour le confort des populations, leur santé et leur sécurité mais aussi pour la nature et l'environnement.

Les travaux de raccordement peuvent durer de **6 MOIS À 1 AN**



10 EN TANT QUE CITOYEN, COMMENT S'INVESTIR ?

LE PROJET PARTICIPATIF OU LE PROJET CITOYEN

Dans un projet citoyen, on investit dans le capital de la société porteuse du projet de parc éolien, ce qui permet une implication dans leur gouvernance.

Dans un projet participatif ou financement participatif, on finance le projet sans participer à la gouvernance, par exemple via une campagne de « crowdfunding ».

En France, **40 PARCS ÉOLIENS SONT DES PROJETS CITOYENS** soit **469,1 MW POUR 1116,8 GWH D'ÉLECTRICITÉ** produite par an

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE

Même si l'investissement dans un parc éolien garantit des revenus stables, la rentabilité de l'investissement n'est souvent pas la première motivation des citoyens, car ils y voient également d'autres bénéfices :

- des ressources économiques et énergétiques pour leur territoire ;
- une dynamique collective de transition énergétique, dans laquelle les habitants peuvent s'exprimer et participer aux prises de décision ;

La participation financière de citoyens à des projets pour le développement des énergies renouvelables est courante en Allemagne et au Danemark. En France, début 2023, plus de 350 projets d'énergies renouvelables citoyennes étaient en cours de développement ou en exploitation. Parmi eux, 40 parcs éoliens qui ont mobilisés plus de 38 millions d'euros d'investissement de la part des citoyens et des collectivités.

EN SAVOIR +



Liste de ces projets sur le site d'énergie partagée

EN SAVOIR +



Rendez-vous sur agirpourlatransition.ademe.fr

L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers



france-renov.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

